



Le 20 Juillet 2018

Présidents de CUT  
Présidents de clubs  
Juges de Ring

Madame, Monsieur

Suite à la notification du comité de la SCC du 10 Juillet 2018 et après confirmation de celui-ci, seuls sont sanctionnés les sélectifs et le Championnat 2019.

Ne sont pas impactés par ces mesures, les concours B, 1, 2 et 3, les championnats régionaux, la coupe des clubs et le Championnat des DOM-TOM.

### **Présélectifs 2020**

Afin de ne pas pénaliser les concurrents ayant déjà effectué des présélectifs ainsi que les clubs organisateurs des prochains concours, tous les concours présélectifs déjà réalisés (depuis le 25/02/2018) et l'intégralité des concours à venir 2018, 2019 et 2020 jusqu'au 16/02/2020 selon planning des sélectifs 2020 seront pris en compte.

### **Championnats Régionaux**

Obligation de participation aux championnats 2018 et 2019 pour les sélectifs 2020 :

- Pour les chiens en échelon 3 avant le Championnat 2018 = participation obligatoire (sans obligation de résultats) aux Championnat 2018 et 2019
- Pour les chiens accédant en échelon 3 après le Championnat 2018 = obligation de participation au Championnat 2019 (sans obligation de résultats)
- Pour les Chiens en Echelon 3 après le Championnat 2019, pas d'obligation de participation.

**Nota** : La sélection Niveau 3 aura bien lieu les 21, 22 et 23 Septembre 2018 à DAMPARIS.  
Elle sera valable pour 3 ans

Un prochain courrier vous avisera des modalités

Cordialement

Pour le Groupe de travail Ring Claude MUNTO